



Paris, le 19 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comment accélérer et pérenniser les actions de sobriété dans les bâtiments tertiaires ? Le rapport du PBD, de l'ADEME, de l'Ifpeb et de l'OI.D vient d'être publié !

Le 6 octobre 2022, la première phase du Plan de de sobriété énergétique a été lancée. Il s'agissait de mobiliser la société française dans la réduction des consommations d'énergie afin de faire face à la crise énergétique de l'hiver 2022/2023 et de se placer sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici à 2050. L'acte 2 de ce Plan de sobriété, lancé le 20 juin 2023, s'inscrit également dans des objectifs de court et long termes de réduction de notre consommation d'énergie, de 10 % d'ici fin 2024 et de 40 % d'ici 2050, par rapport à 2019.

Par lettre de mission en date du 29 novembre 2022 émise par la Ministre de la Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher et du Ministre délégué chargé de la Ville et du Logement Olivier Klein, le Plan Bâtiment Durable s'est vu confier la charge d'assurer l'implication des acteurs dans la durée, la mise en place d'actions communes et le suivi des mesures de sobriété énergétique dans les bâtiments tertiaires privés et résidentiels, avec l'appui des services de la DGALN, DGEC et du CGDD.

Ainsi, avec le soutien de l'ADEME et des pilotes issus de la filière (Ifpeb, OID, FEI, ADI), des groupes de travail ont été constitués pour faire le bilan de l'hiver dernier dans le secteur du bâtiment et pour identifier les freins, bonnes pratiques et leviers à l'action collective. La première partie de ce travail, portant sur le secteur tertiaire, est aujourd'hui restituée au sein du **rapport "Accélérer et pérenniser la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires - Retour sur l'hiver 2022-2023 et facteurs clés de succès"**.

Par ailleurs, afin de pérenniser les actions de sobriété au sein de la filière, les acteurs du secteur tertiaire sont invités à s'inscrire dans une dynamique de **chartes d'engagement volontaire**.

Le rapport

Co-piloté par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable et rédigé par l'Ifpeb (Institut Français pour la performance du bâtiment) et l'OID (Observatoire de l'Immobilier Durable), ce rapport vise à fournir une meilleure compréhension des enjeux liés aux mesures de sobriété et ainsi faciliter leur mise en œuvre. Ses objectifs sont de :

- Comprendre les freins et les leviers identifiés par les acteurs de l'immobilier concernant la mise en place de mesures énergétiquement sobres ;
- Organiser de manière optimale les actions à mettre en place pour l'hiver prochain ;
- Identifier des bouquets d'actions efficaces en termes de coût, d'acceptabilité sociale et d'impact à long terme.

Afin de produire ce rapport, deux enquêtes quantitative et qualitative ont été menées auprès des acteurs de la filière du bâtiment tertiaire. Ces études ont permis de mieux identifier les expériences, les défis et les bonnes pratiques rencontrés par les acteurs. La réflexion autour de ce rapport a été enrichie par les différents membres composant les groupes de travail, aux profils et aux domaines d'expertise diversifiés au sein de la filière.

Désormais disponible, ce rapport sera présenté dès la semaine prochaine à l'occasion du Salon de l'Immobilier Bas Carbone à Paris le 21 septembre, de 18h à 19h.

Les chartes d'engagement volontaire : s'engager pour les actions de sobriété

Le rapport a permis de faire émerger un ensemble de recommandations d'actions de sobriété à mettre en œuvre dans le secteur tertiaire. Sur la base de ces recommandations et afin d'inscrire les actions de sobriété dans la durée, deux chartes d'engagement ont été rédigées à l'adresse des acteurs de l'immobilier tertiaire : l'une pour les acteurs privés et l'autre pour les fédérations. L'objectif de ces chartes est de maintenir la mobilisation des acteurs dans le temps autour des enjeux de sobriété, d'assurer un suivi sur la mise en œuvre des actions de sobriété et de faciliter l'échange et le partage d'expériences entre les signataires. Nous invitons tous les acteurs concernés à signer ces chartes qui les engageront à communiquer auprès de leurs adhérents, poursuivre leurs efforts de sobriété et à en assurer un suivi continu. Un événement officiel de signature de ces chartes rassemblant les acteurs de la filière aura lieu en octobre.

“Les acteurs de la filière ont joué un rôle primordial dans la réduction de la consommation d’énergie des bâtiments tertiaires et ont témoigné d’une mobilisation exemplaire : ensemble, continuons sur cette lancée pour atteindre la neutralité carbone à l’horizon 2050 !” **Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable**

“Ces travaux ont permis de constituer un outil précieux pour inscrire la sobriété énergétique dans la durée ; ils ont en effet identifié l’ensemble des freins et leviers à notre action collective, ainsi que les actions à mettre en place pour aller plus loin dans la réduction de notre consommation d’énergie.” **Sylvain Wasserman, Président de l’ADEME**

“Ces travaux ont mis en lumière la mobilisation inédite de tous les acteurs du tertiaire en faveur de la sobriété énergétique. Nous l’avons observé sur le terrain, la sobriété c’est avant tout un travail d’équipe, un nouveau cadre de collaboration. Il s’agit à présent de pérenniser ces actions et trouver les passerelles pour aller encore plus loin, c’est en tout cas le défi collectif auquel nous souhaitons contribuer.” **Christophe Rodriguez, Directeur Général de l’IFPEB**

“En un an, le mot 'sobriété' est devenu omniprésent. Après deux décennies de politiques axées sur l’efficacité énergétique, nous avons obtenu une économie de 9% grâce à la sobriété en quelques mois. Cela réaffirme que la transition écologique ne peut plus être uniquement axée sur la technologie. Je suis enthousiaste à l’idée de travailler sur la pérennisation de ces résultats. Notre défi est de rendre la sobriété, au sens large, attrayante à tous les niveaux, et non seulement en termes d’énergie.” **Loïs Moulas, Directeur Général de l’OID**

“La mobilisation a été forte pendant l’hiver 2022-2023, qui grâce à l’engagement de tous, s’est bien passé. Nous mettons tout en œuvre pour que cette mobilisation ne baisse pas, en effet il faut voir plus loin que le passage d’un hiver : c’est l’atténuation du changement climatique et donc la neutralité carbone qui sont en jeu !” **Magali Saint-Donat, Présidente de la Commission RSE - ADI**

“L’engagement collectif et le partage des bonnes pratiques de sobriété énergétique, non seulement entre adhérents de notre fédération mais également au-delà avec notre écosystème et nos partenaires, ont permis une grande mobilisation et un effet d’entraînement des locataires, dans une dynamique qui se poursuit et s’améliore au fil du temps.” **Maryse Aulagnon, Présidente de la Fédération des Entreprises Immobilières**

En savoir plus :

- [Article sur notre site](#)



